



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Paris 15 PPDC

juillet 2019

LES RAISONS D'UNE SIGNATURE

La CFDT, afin d'avoir le temps de communiquer et surtout de vous écouter et recueillir vos avis, a obtenu de la direction un **report de la date butoir** de signature au vendredi 19 juillet. Nous avons pu constater que vous aviez été nombreux à nous solliciter directement, au siège du syndicat, par SMS, pour que cet accord soit signé par la CFDT !

Pourquoi avez-vous sollicité la CFDT ?

- ▶ Pour que la barre des 30 % soit franchie et vous éviter la mise en place forcée d'un cycle avec jours glissants (ce dont personne ne veut !).
- ▶ Parce que les attermolements, les agitations, sans parler des tiraillements dans le positionnement de certains syndicats rendaient aléatoire et donc risquée la possibilité d'obtenir un accord valide en fin de semaine.

La CFDT respecte ses engagements !

C'est pourquoi, en responsabilité et fidèle à ses engagements, **la CFDT a décidé de signer cet accord local, le mercredi 17 juillet**. À ce jour, les signatures de FO et de la CFDT permettent que le scénario 1, **validé à plus de 90 % lors de la consultation**, soit retenu. Même s'il ne correspondait pas à nos demandes de scénarios sur des cycles ne dépassant pas cinq semaines et que le dogme des îlots est discutable, surtout sur Paris, ce régime de travail n'est pas le pire...

Comme vous, la CFDT reconnaît qu'il peut être accepté car c'est le plus équilibré.

Disons-le clairement, un engagement ferme de Sud aurait levé tous les doutes, toutes les interrogations sur leur stratégie ! Force est de constater que ce n'est pas le cas ! En effet, la dernière communication de Sud est bourrée de contradictions. Comment peut-on à la fois passer au karcher un projet d'organisation tout en s'engageant à le valider par une signature ? Face à autant d'ambiguïtés, **la CFDT assume d'avoir répondu favorablement à vos interpellations et d'avoir tenu ses engagements** sur cette première partie du dossier de réorganisation de Paris 15 PPDC.

Pour la suite de cette réorg, la CFDT (1ère OS à La Poste en IDF) sera **au rendez-vous de la deuxième phase** de la négociation concernant l'accompagnement social avec des revendications fortes.

Nous nous engageons sur la durée, en toute responsabilité, à vous accompagner et à construire avec vous des revendications qui permettent d'améliorer concrètement vos conditions de travail dans le cadre d'un dialogue social rénové.

LA CFDT, UNE FORCE POUR NÉGOCIER ET AGIR À VOS CÔTÉS !



Bulletin d'adhésion

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris

01 40 29 82 00

www.cfdtsf3c.org